



Stéphane Beudet et Thierry Dallard présentent les lauréats de l'appel à projets le 14 juin.

ESPACES PUBLICS

Les alentours des gares revisités

Les lauréats de l'appel à projets « Inventer les espaces publics du Grand Paris express », présentés le 14 juin, proposent des projets d'éclairage et de mobilier urbain adaptables à l'espace public et à l'afflux de voyageurs.

Pas moins de 81 candidatures ont été envoyées en réponse à l'appel à projets lancé par la Société du Grand Paris et l'Amif pour aménager les espaces publics autour des futures gares du Grand Paris express. Quatre projets ont été retenus pour Chevilly « Trois communes » à L'Haÿ-les Roses (ligne 14 sud), Champigny-centre (lignes 15 sud et 15 est), Clichy-Montfermeil (ligne 16) et Massy-Opéra (ligne 18).

La présentation des lauréats par Stéphane Beudet, président de l'Amif, et Thierry Dallard, nouveau président du directoire de la Société du Grand Paris, a été l'occasion de découvrir le projet de l'entreprise Comatelec et de Richez associés de mise en place d'un dispositif d'éclairage urbain à l'aide de mâts implantés dans le sol, dotés de lumières qui s'adaptent à la saison ou la fréquentation de la gare, de capteurs et de prises électriques.

Cemex, de son côté, propose l'installation d'un revêtement lumineux et perméable sur le chemin de la gare, avec une signalétique lumineuse élaborée en gravier fluoescence coloré, pour guider les voyageurs.

Les espaces publics autour des gares du Grand Paris express représentent un « enjeu majeur pour la réussite globale du projet de transports », estime Thierry Dallard. Ce dernier a insisté sur l'importance d'associer les riverains. Stéphane Beudet a quant à lui rappelé l'importance de « réinventer l'objet gare et son espace public », dans une période de « pleine mutation dans la manière de tisser les liens entre une commune, sa gare et les services qui se trouvent à proximité ».

Mobilier urbain convertible

Les deux autres lauréats ont imaginé des solutions d'aménagement adaptables en fonction de l'affluence et des besoins des voyageurs. Metalink Urban/Inseetu développent ainsi un dispositif de points d'ancrage pour un mobilier urbain convertible, et Razel Bec s'appuie sur l'impression 3D pour concevoir des équipements originaux, amovibles par un système de rails implantés dans le sol. Ces projets seront expérimentés à partir de septembre 2018 pour une période de six mois, à l'issue de laquelle une évaluation sera effectuée. ■

JULIETTE PAQUIER